RAPPORT DE LA TRESORIERE
Année 2025

Je vais vous dire comme chaque année : c'est le printemps, les fleurs sont là, vous aussi, c'est un plaisir de nous retrouver pour clôturer un exercice 2025 satisfaisant. Nous terminons une année riche en activités avec un petit bénéfice de près de CHF 2'500.-. Nous avions budgété une modeste perte de CHF 2'000.-, anticipant une hausse des prix dans une situation économique mondiale troublée. En fait, pour beaucoup de postes, les charges ont été légèrement inférieures à nos estimations prudentes.

Je ne vais pas vous donner toute la liste des « petites économies », juste quelques exemples

- Pour diverses raisons, les frais de fonctionnement se sont limités cette année à environ CHF 7'400.- soit près CHF 400.- de moins qu'en 2024. Ils comprennent notamment l'Assemblée Générale, les cartes d'anniversaire, les frais internet, publicité et divers frais administratifs.
- Pour l'Escalade, près de CHF 800.- de moins : l'an dernier, nous avons fait l'essai de renoncer à l'animation musicale, pas pour faire des économies, mais pour faciliter les conversations aux tables étant donné que la musique gêne ceux et celles d'entre nous qui ont des soucis d'audition. Nous avons reçu de bons retours de cet essai.
- Concernant le voyage, le reste à charge pour le Coteau : CHF 500.- de moins que prévu.
- Les repas et goûters au local : le coût final pour le Coteau : environ CHF 1'000.- de moins qu'estimé. Il faut dire que pour des raisons de calendrier et d'organisation, nous avons dû organiser un repas de moins que prévu.
- Et pour le reste, CHF 100.-, CHF 200.-, voire CHF 300.-, de moins par-ci par-là.

Pour donner une vue d'ensemble de l'exercice :

- Les cotisations restent stables à CHF 8'430.- (CHF 8'310.- en 2024) et couvrent les frais de fonctionnement et la plus grande partie des autres charges administratives (cotisation à la Fédération, assurances et divers).
- Nos communes ont été, comme précédemment, généreuses dans leurs subventions, CHF 19'400.- en liquidités, auxquelles s'ajoute un poste « Autres subventions » comptabilisé pour la première fois, correspondant à une subvention indirecte liée à la mise à disposition des salles, pour un montant de CHF 4'488.-, dont la plus grande part concerne notre local au chemin du Signal. Un très grand merci à nos autorités ! Sans ce soutien fidèle, les activités que nous vous proposons ne seraient simplement pas possibles.
- Concernant les activités : les recettes s'élèvent à près de CHF 66'500.- pour des charges de près de CHF 82'400.-, y compris le poste nouvellement créé afin de refléter la subvention indirecte liée à la mise à disposition des salles.
 - Les cours continuent à être bien appréciés et les contributions des participants couvrent globalement à peu près les frais.
 - Nous avons ouvert une nouvelle activité « Atelier Aquarelle » : nous pensions devoir utiliser notre provision « Activités Nouvelles », car usuellement une nouvelle activité prend du temps à trouver son public. Là, ça a marché très vite, au-delà de nos espérances. Finalement les CHF 1'300.- de différence entre recettes et coûts ont pu être couverts par nos « petites économies » mentionnées précédemment.
 - Pour les autres activités, repas, goûters, excursions, voyage, la participation est réjouissante et confirme l'importance de ces occasions de rencontre. Les coûts soit CHF 82'294- excèdent les recettes de près de CHF 17'000.-, montant couvert par les subventions de nos communes.

LE COTEAU
Association de seniors
Claude Hildebrand
Trésorière

Bernex, le 31 mars 2026